



Compte-rendu de la réunion publique

Présentation du projet de pêche durable et responsable, *Hiva Toa Atuona, Hiva Oa*

Petite salle de sport

27 mai 2017 - 9H

La réunion publique a duré 3h, de 9h30 à 12h30 et a rassemblé une centaine de personnes.

Les intervenants étaient les suivants :

- La **CODIM** : Félix BARSINAS, président, Joseph KAIHA, vice-président, Etienne TEHAAMOANA, maire de Hiva Oa, Benoît KAUTAI, maire de Nuku Hiva, Ranka Aunoa, conseiller de la commune de Ua Huka, Athanase PAHUTOTI, conseiller de la commune de Fatu Hiva, Toti TEIKIEHUUPOKO, adjoint au maire de Ua Pou, Casimir UTIA et Casimir TAMARII, conseillers à la commune de Nuku Hiva, Mirella TIMAU, conseillère à la commune de Tahuata, Domingo TEHAAMOANA, adjoint au maire de Hiva Oa, Mareva KUCHINKE, DGS, Bertille OHOTOUA, secrétaire comptable, Mickaël FIDELE, juriste, et Karen TAMARII, chargée de communication
- La SARL **Big Eye** : Tutu TETUANUI
- Le bureau d'étude **GA.MA Vision & Advocacy** : Gabriel TETIARAHY et Maeva SALMON, co-gérants
- Le syndicat des pêches professionnelles de haute mer de Polynésie française : Richard PERE
- La coopérative des pêcheurs de Hiva Oa **AVAIA** : Léonard AVAEPII

Mot de bienvenue

Etienne TEHAAMOANA accueille les participants et les remercie de leur présence. Il indique que cette réunion publique n'est pas une réunion politique mais qu'il s'agit d'une réunion d'information et d'échange avec les participants.

Introduction de Félix BARSINAS, Président de la CODIM

Félix BARSINAS présente les règles de cette réunion publique et que le débat sera ouvert au public à la fin des interventions des présentateurs. Il présente l'historique de la CODIM, de sa naissance en 2010 à ses premiers travaux du Plan de Développement Economique des Marquises (PDEM), catalogue de plan

d'actions dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, la pêche, le tourisme et les transports aériens et maritimes, en 2012.

De 2012 à 2016, dans quelques domaines, comme le tourisme, quelques plans d'actions ont connu un début de concrétisation. Pour la pêche, c'est le 11 février 2016 à Pirae, Tahiti qu'une initiative associant la CODIM à des entreprises privées a démarré.

La démarche participative a été largement privilégiée pour interroger les pêcheurs de toutes les îles à compter de mars 2016. De la place leur a été donnée au sein des commissions de développement de mars et de mai 2016 à Atuona. Elle s'est achevée en septembre 2016 à Taiohae lorsque la société prestataire de service GA.MA a rendu les conclusions de ses consultations. Depuis, de multiples rencontres avec un investisseur de Tahiti Eugène DEGAGE ont rapproché les points de vue de la CODIM avec la société Big Eye du groupe DEGAGE. Le projet a évolué et a reçu enfin, lors de l'ouverture de la session administrative de l'Assemblée, le soutien du gouvernement du Pays.

La CODIM reste très attachée à son projet d'aire marine protégée et c'est dans cette optique que Joseph KAIHA et Mareva KUCHINKE ont été invités à la 1ère conférence mondiale des Océans organisée par les Nations Unies en début de juin.

« Le partenariat public-privé a des chances de réussir s'il donne de la place à la société civile » par Gabriel TETIARAHU de GA.MA Vision & Advocacy

Les oppositions enregistrées depuis l'intervention télévisée du 7 avril 2017 des maires de la CODIM dans la presse (Tahiti infos, La Dépêche, Polynésie 1ère, TNTV), l'élaboration de pétitions sur les réseaux sociaux et celles qui circulent dans les îles Marquises sont le témoignage d'une démocratie en bonne santé.

Elles ont exprimé des inquiétudes, essentiellement sur le plan :

- Des dégâts causés à l'environnement par le rejet en haute mer ou dans les baies des abats de poissons ;
- De la préférence à l'embauche marquisien, à égalité de compétences ;
- Des menaces de raréfaction de la ressource halieutique et des risques de diminution des stocks à cause de la surpêche ;
- Du respect du zonage une fois admis par l'ensemble des partenaires impliqués ;
- Des conditions de vie à bord des super-bonitiers, des thoniers et des surgélateurs ;
- Et de l'information et de la communication sur le projet en lui-même.

Les médias se sont faites largement l'écho des attentes exprimées par les marquisiens, tant sur le plan

- De la formation et des qualifications à acquérir. Qui organisera les formations délocalisées ? Quels diplômes seront-ils délivrés ? Sous quelle autorité ?
- Des capacités de financements de leurs propres bateaux. Quels leviers fiscaux le pays possède-t-il pour aider les pêcheurs marquisiens à acquérir leurs armements ?

Hiva Toa, ses infrastructures et ses impacts économiques, par Tutu TETUANUI de la SARL Big Eye

Hiva Toa est un projet de pêche sur Clipperton avec des surgélateurs de 50 m avec pour base arrière les Marquises. Les bateaux détenteurs aujourd’hui des licences de pêche pour des quotas de 20 000 T sont du Mexique et la France n’entend pas renouveler ses accords. Pour les remplacer, le groupe Big Eye a entrepris maintes initiatives avec des parlementaires français pour se positionner sur Clipperton.

Hiva Toa est un projet de pêche aux Marquises avec au départ la construction d’un bâtiment de mareyage à Atuona pour souci de rééquilibrage économique de l’espace marquisien puis plus tard de celui de Taiohae dans le Nord. Les retards pris par l’administration du Pays d’affecter des terres au port de Tahauku ont conduit la société Big Eye à décider d’un plan B, lequel a privilégié un bateau flottant pour réceptionner, pour conditionner et pour transformer les cargaisons de poissons livrés par les pêcheurs. Le Corsair, bateau du groupe DEGAGE a été choisi. Pour le nord à Nuku Hiva, l’Aremiti 2 assurera les mêmes missions.

Les thoniers et super-bonitiers seront équipés de long-lines, méthode reconnue la moins destructrices des espèces ciblées et accessoires. Il rappelle que la pêche à la seine est interdite en Polynésie française et que même ses thoniers surgélateurs qui iront pêcher dans les eaux internationales ne seront pas équipés de seines mais de long-lines.

Les engagements pris par le groupe DEGAGE s’articulent autour des points ci-dessous :

- A compétences égales, la préférence à l’embauche marquiseen a été retenue. L’impact en matière d’emploi a été estimé à 600 emplois directs.
- La zone entre la côte et la limite des 50 mN sera strictement interdite à ses thoniers. Il autorise les pêcheurs locaux de couper les lignes de ses thoniers si elles sont dans les 50 mN. Il n’a jamais été question de localiser 100 thoniers dans la ZEE des Marquises. En d’autres termes, la presse a déformé les propos tenus par les investisseurs locaux. Il s’agit de 24 super-bonitiers dénommés *poti aahi* entre 13 et 16 m, de 12 thoniers de 24 m et de 6 thoniers surgélateur
- Un protocole d’accord devrait engager les bateaux de la société Big Eye à respecter les standards environnementaux et les dispositions règlementaires de l’aire marine protégée.

La délégation de la CODIM à la première conférence des Nations Unies sur les océans du 5 au 9 juin 2017,

Joseph KAIHA annonce que le gouvernement du Pays se déplacera à cette conférence de New York et a décidé d’incorporer dans sa délégation le vice-président de la CODIM, Joseph KAIHA et la Directrice des services généraux, Mareva KUCHINKE.

Les délégations du Pacifique défendront l’idée de gérer eux-mêmes la zone de pêche international dans la région. Déjà, lors de la préparation de cette conférence à Fiji, les délégués avaient souligné l’importance pour eux d’être associés des zones de pêche aujourd’hui délimitées.

OUVERTURE DU DÉBAT – QUESTIONS/RÉPONSES

Teiki BENNETT prend la parole et commence à faire une présentation sur l'écran préalablement préparée. Il annonce que sa pétition a accueilli plus de 600 signatures contre ce projet de surpêche. Il déclare que ces signataires ont été trahis par les élus. Il souligne que ce projet n'a pas consulté la population, et que pendant que la CODIM sera à New York à l'ONU, l'ONU viendra aux Marquises pour rencontrer les signataires de cette pétition.

Raita KAIMUKO fait de même par une présentation sur l'écran. Pendant plus d'une demi-heure elle rejette Hiva Toa parce que la population n'a pas été consultée et que ce projet est démesuré avec les 100 thoniers programmés. Elle continue avec ses arguments :

- « Les poissons du fait de leur taille et de leurs espèces seront rejetés à la mer, par-dessus bord des bateaux. Ce n'est pas une pêche éco-responsable. Vous allez tuer la mer jusque dans l'utérus ;
- Les espèces en voie de disparition sont menacées par ce projet ;
- Les cartons seront jetés par-dessus bord, polluant ainsi notre océan ;
- Les 600 emplois supposés créés auront quelles conditions de vie à bord. Les marquisiens seront sur exploités, traités comme des animaux ;
- Vos seigneurs c'est la porte ouverte à la caverne d'Ali Baba. »

Olive TEIKIOTIU intervient et souligne l'opportunité d'avoir des emplois par ce projet. Il conseille de ne pas cracher dessus. Il souhaite connaître les propositions en termes de formation des métiers de la mer. Son souhait est de former la jeunesse pour qu'elle soit les futurs employés dans cette société. Sinon, cela ne marchera pas.

Félix BARSINAS dans un bref discours en marquisien développe sur le programme renseigné par l'école maritime de Papeete et notamment sur les probabilités d'enseignements sur le « fenua » par des formateurs professionnels locaux.

William SAI-NE remercie les maires de l'archipel pour cette démarche. Ce dernier rappelle au public ainsi qu'à la population d'une opportunité qui se présente en rappelant les faits actuels s'agissant du taux de chômage important et la rareté de l'emploi. Il rajoute qu'avec la collaboration des habitants, la réalisation de ce projet occasionnel permettra la mise en œuvre d'un développement économique qui sera bénéfique à tous. Comme ses semblables, pour lui, la préservation, la gestion des ressources marines et l'information formelle de la part des acteurs de ce projet sont nécessaires pour éviter toutes frustrations.

Judith MENDIOLA se présente en tant que professeur d'une classe de 3ème et clarifie que tout projet de développement a du bon et du mauvais. Elle présente les souhaits et les questions posées par ses élèves :

- Ils jugent important de respecter le *rahui* ;
- Les 6 tonnes de pêche par jour seront-ils respectés ?
- A quel sort seront vouées les raies endémiques des Marquises ? Quelles sont les garanties mises sur la table par le privé ?
- Propose pour ce projet un chemin de développement raisonné à l'échelle de l'archipel.

Daniel JAMET intervient en tahitien et affirme que la ressource est aux marquisiens, aux *Nuu Hiva* et que le Pays et l'Etat s'associent pour donner un bateau aux *Nuu Hiva*. « Na te Nuu Hiva te faufaa, horoa ia te poti na ratou. »

Marvin MERCIER alerte sur le contrôle des prises. Le risque, c'est à terme, l'épuisement des stocks. « Notre poisson n'est pas fait pour nourrir les chinois, les américains. Que les Marquises se détachent de Tahiti. »

Hélène BENNETT annonce qu'il n'y a plus de poissons à Tahiti et accuse ce projet de venir voler le poisson aux Marquises, le garde-manger des Marquisiens

Francis BENNETT se plaint du manque de consultation, de la mauvaise communication à travers la presse. « Teie ohipa, I nia I te tua o te nunaa. »

Hélène BENNETT intervient une 2ème fois et dénonce que le projet ne prend pas en compte l'avenir de nos enfants et qu'il n'y a pas de consultation. Elle s'en prend brutalement aux maires qui ne les défendent pas assez. A Tahiti, il n'y a plus de poison et au Japon, 1 thon coûte 1 million de FCP.

Paul MORARD s'interroge sur les mesures de surveillance qui seront prévues.

John FIU emboîte le pas sur la sécurité à bord des bateaux. Les marquisiens doivent assurer le contrôle des bateaux tahitiens. Le respect de l'information, la communication et mettre en place la sécurité, la gestion des ressources.

Christiane GAUBIL soulève 3 problèmes : les conséquences sur l'écologie, le carburant et l'embauche des femmes.

Humu KAIMUKO est plus favorable au projet du tourisme et à la préservation de l'environnement propre, et interpelle le public sur les stocks disponibles.

Léonard AVAEPPI statue que la présence d'un mareyeur aux Marquises est une aubaine car il pourra lui vendre son poisson car le marché local est saturé.

Les remarques et questions du public sont terminées. **Félix BARSINAS** donne la parole aux intervenants pour qu'ils puissent répondre aux propos et questions du public.

Des réponses ont été apportées en langue tahitienne par **Richard PERE** à propos des insinuations à peine voilées sur la faillite de Tahiti nui Ravai. L'ancien président du Conseil d'administration de cette société d'économie mixte du pays qui s'était chargée d'acquérir des thoniers à l'étranger, en Chine surtout, pour les armateurs polynésiens voulant se lancer dans ce business explique la cessation d'activités de cette société. Les pionniers de la pêche au large pour plusieurs d'entre elles dont des marquisiens n'ont pas été capables de rembourser leur dette et leur créance à TNR. Le gouvernement de l'époque avait alors décidé de dissoudre cette société, effaçant ainsi la dette chiffrée à plus de 600 millions par le simple jeu de la dissolution. Propriétaire de thoniers lui-même, il ne peut accepter qu'il soit traité de voleur des ressources halieutiques alors que des investisseurs marquisiens comme tahitiens ont bénéficié de l'opération financière.

Tutu TETUANUI n'accepte pas d'être accusé de pilliers de thon aux Marquises. Il annonce que 6000 tonnes par an c'est le volume pêché par la flottille polynésienne et le gouvernement du pays estime que ce chiffre pourrait être porté à 12 000 tonnes par an. Le stock des thons des Marquises est connu par la Communauté du Pacifique sud. Pêcher 6000 tonnes aux Marquises par an n'est en rien une menace sur la ressource selon la CPS de Suva. Quant aux déchets de poissons, il seront revalorisés en engrains pour les agriculteurs marquisiens. Les femmes sont les bienvenues dans le secteur de la pêche si elles sont formées et si elles le veulent. Aucune discrimination ne sera faite pour les emplois.

Toti TEIKIHUUPOKO a, dans les 2 langues, marquise et française, lui insisté sur le pillage des ressources de thons autour de Eiao dans le nord et de Fatu Hiva dans le sud par des armements étrangers japonais, coréens et chinois. Les signataires de la pétition s'insurge contre les tahitiens mais pas contre les navires étrangers pour qui une tolérance est observée par les marquisiens eux-même. Il explique que le thon est une ressource pélagique qui se déplace, qui migre d'une île à l'autre mais aussi au-delà de la ZEE des 200 miles nautiques. Il est impossible de le maintenir dans une zone. Le *rahui* est plutôt adéquat pour les poissons de récifs. Le zonage est le meilleur dispositif pour protéger une zone exclusivement réservée pour les petites embarcations appartenant aux familles marquisiennes. Cette zone n'est pas accessible aux super-bonitiers et aux thoniers plus grands. Il rajoute en disant que s'il y a un marquisien prêt à investir dans le développement économique des Marquises, la CODIM l'écouterait et travaillerait avec lui. Aujourd'hui, il n'y en a pas.

Benoit KAUTAI porte à l'attention des auditeurs en marquisien puis en français que les élus marquises ont été les premiers élus à sensibiliser sur l'aire marine protégée les administrés et la population du Pays. C'est vrai que le zoning qui a été suggéré en 2015 n'a pas encore été validé par les autorités du Pays et que le déplacement sur New York sera une opportunité pour Joseph et Mareva de se mettre sur la table des discussions ce sujet. Il s'oppose vigoureusement à l'idée portée par certains ici que l'environnement n'est pas un souci permanent de la CODIM et des maires. Pour preuve, la première aire marine éducative dans le Pays est celle de Tahuata et qu'il a reçu les honneurs du ministère de l'écologie en France. Il affirme qu'il n'y a pas de l'emploi dans les secteurs administratifs de l'Etat, du Pays et des communes. Ce secteur est bouché. Des leviers financiers existent pour réduire de 70 % les coûts d'acquisition d'un super-bonitier. Il encourage le public à se regrouper en sociétés de droit privé et interroger pour cela la SOFIDEP. De même que Toti TEIKIEHUUPOKO, il invite les investisseurs marquises à se faire connaître auprès de la CODIM.

Félix BARSINAS remercie le public d'avoir participé à cette réunion publique sur le projet de pêche Hiva Toa. Il clôture la séance à 12h30 par une prière.